

PROCES VERBAL 06/2020



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

L'An Deux Mil Vingt et le 29 Juin à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur André BERNOS, Maire.

Présents : André BERNOS - Anne-Marie BARRERE - Yves MOITY - Sylvie CALMEJANE – ABANINI Latéfa - Pierre CANDALOT DIT SECALOT - André ETCHEGOIN - Annie ETCHEGOYHEN - Bernard HALTY – Anne-Marie LABARRERE - Patou LENDRES - Romain PIERRINE - Martine SEMPIETRO - Betty ZAGO.

Absent excusé : Maurice MARTINEZ (procuration à Sylvie CALMEJANE).

Secrétaire de Séance : Sylvie CALMEJANE.

ORDRE DU JOUR

- 1 – 2020-26 TAXES 2020.
- 2 – 2020-27 EXONERATIONS 2020 – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.
- 3 – 2020-28 ANNULATION EN NON-VALEUR.
- 4 – 2020-29 CHANTIERS JEUNES 2020.
- 5 – 2020-30 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020.
- 6 – 2020-31 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020-LOTISSEMENT COMMUNAL.
- 7 – 2020-32 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES RESTOS DU CŒUR ».
- 8 – 2020-33 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CURIEUX DE NATURE ».
- 9 – 2020-34 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « TERRES DE MEMOIRES ET DE LUTTES ».
- 10 – 2020-35 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE REVISION DES LISTES ELECTORALES.
- 11 – 2020-36 DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-23 et R 2121-9, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 Mai 2020, transmis à l'ensemble des membres, a fait l'objet d'une remarque : Mme Annie ETCHEGOYHEN est ajoutée à la Commission Finances.

Aucune autre objection n'étant soulevée le Procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature.

1 – 2020-26 TAXES 2020.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire pour l'équilibre budgétaire de 2020 de percevoir le produit fiscal pour un montant de 213 754 €.

Ouï l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

DECIDE que le produit fiscal pour l'année 2020 sera de 92 721 €

FIXE les taux d'imposition de la commune

Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Taux votés	Produit correspondant
Taxe foncière bâtie 812 800	10,51 %	85 425
Taxe foncière non-bâtie 22 900	31,86 %	7 296

FIXE le produit prévisionnel de la Taxe d'Habitation à 92 960 €.

ANNEXE à la demande l'Etat de Notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer l'Etat de Notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

2 – 2020-27 EXONERATIONS 2020 – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que plusieurs entreprises de la commune demande à bénéficier de l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

-Carrosserie BORDENAVE 26 Rue de la Gloriette,

-Garage LABAN ZA « Les Pyrénées »,

-TURON BARRERE ZA « Les Pyrénées »,

-ETCHARRY ZA « Les Pyrénées »,

-ARTIGARREDE ZA « Les Pyrénées »,

-BERNASQUÉ Gilles ZA « Les Pyrénées »,

-PRAT Jean-Emmanuel ZA « Les Pyrénées »,
-Ety's Métal, ZA « Les Pyrénées »,
-Aménagement Décoration DUMORA, ZA « Les Pyrénées ».
Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré
Le Conseil Municipal

DEMANDE à la C.C.H.B. que ces entreprises bénéficient de l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs relatifs à ce dossier

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

3 – 2020-28 ANNULATION EN NON-VALEUR.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'annuler le titre n° 130/2015 pour un montant de 526,36 €.

Le Conseil Municipal,

DECIDE l'annulation en non-valeur du titre n°130/2015 pour un montant de 526,36 €.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs et financiers relatifs à ce dossier.

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

4 – 2020-29 CHANTIERS JEUNES 2020.

Après présentation des travaux à effectuer sur la Commune d'AGNOS,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de participer aux ateliers jeunes avec le Centre Social « La-Haut » pour un montant de 675 €.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs, techniques et financiers relatifs à ce dossier.

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

5 – 2020-30 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020.

Monsieur Le Maire donne lecture du budget primitif 2020 de la Commune d'AGNOS

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses : 184 723,00 €

Recettes : 205 653,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 797 359,69 €

Recettes : 797 359,69 €

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

6 – 2020-31 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020-LOTISSEMENT COMMUNAL.

Monsieur Le Maire donne lecture du budget primitif 2020 du lotissement communal

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 du Lotissement Bioclimatique :

Investissement

Dépenses : 200 412,33 €

Recettes : 200 412,33 €

Fonctionnement

Dépenses : 351 383,61 €

Recettes : 351 383,61 €

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

7 – 2020-32 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES RESTOS DU CŒUR ».

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle comme l'an dernier à l'Association « Les restos du Coeur » de 150€.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs et financiers relatifs à ce dossier.

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

8 – 2020-33 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CURIEUX DE NATURE ».

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'allouer une subvention de 100 € à l'Association « Curieux de nature ».

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratif et financiers relatifs à ce dossier.

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

9 – 2020-34 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « TERRES DE MEMOIRES ET DE LUTTES ».

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'allouer une subvention de 120 € à l'Association « Terres de mémoires et de luttes ».

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs et financiers relatifs à ce dossier.

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

10 – 2020-35 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE REVISION DES LISTES ELECTORALES.

Monsieur Le Maire donne lecture de la refonte en profondeur des modalités de la Commission Administrative de révision des listes électorales.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

DESIGNE M. Bernard HALTY, Conseiller Municipal, comme représentant à la composition de la Commission de contrôle électoral de la Commune.

REITÈRE comme représentant de l'Administration M. Joseph CANDELOT-HOURS.

REITÈRE comme représentant du Tribunal d'Instance M. Lucien CASAMAJOR.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs.

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

11 – 2020-36 DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE.

Monsieur Le Maire donne lecture de la demande par la Délégation Militaire Départementale (DMD64) de la désignation du Correspondant Défense (CORDEF).

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

DESIGNE Mme Anne-Marie BARRÈRE, Adjointe au Maire, comme Correspondant Défense (CORDEF) auprès de la Délégation Militaire Départementale (DMD64).

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs.

Vote : 15 pour (14+1 procuration)

Fin du Conseil Municipal à 22h20.

La secrétaire de séance :
S. CALMEJANE

Arrêté le présent Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 Juin 2020 à onze délibérations.

2020-26 TAXES 2020.

2020-27 EXONERATIONS 2020 – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.

2020-28 ANNULATION EN NON-VALEUR.

2020-29 CHANTIERS JEUNES 2020.

2020-30 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020.

2020-31 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020-LOTISSEMENT COMMUNAL.

2020-32 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES RESTOS DU CŒUR ».

2020-33 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CURIEUX DE NATURE ».

2020-34 SUBVENTION A L'ASSOCIATION « TERRES DE MEMOIRES ET DE LUTTES ».

2020-35 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE REVISION DES LISTES ELECTORALES.

2020-36 DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE.

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2020**

Conseillers Municipaux	Signatures	Observations
BERNOS André		
BARRÈRE Anne-Marie		
MOITY Yves		
CALMEJANE Sylvie		
ABANINI Latéfa		
CANDALOT DIT SECALOT Pierre		
ETCHEGOIN André		
ETCHEGOYHEN Annie		
HALTY Bernard		
LABARRÈRE Anne-Marie		
LENDRES Patrick		
MARTINEZ Maurice		Procuration à CALMEJANE Sylvie
PIERRINE Romain		
SEMPIETRO Martine		
ZAGO Betty		